

L'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique

Insee Première • n° 2052 • Mai 2025



Fin 2023, 5,8 millions d'agents travaillent dans la fonction publique, soit 61 900 agents de plus que l'année précédente (+1,1 %), une hausse supérieure à celle de 2022 (+0,3 %). L'emploi augmente de 1,9 % dans la fonction publique hospitalière, de 0,9 % dans la fonction publique territoriale et de 0,8 % dans la fonction publique de l'État.

Le nombre de fonctionnaires y compris militaires est quasi stable en 2023 (-0,1 %), après avoir baissé de 0,3 % entre 2021 et 2022 : la baisse du nombre de fonctionnaires dans les fonctions publiques de l'État et territoriale est pratiquement compensée par la hausse dans la fonction publique hospitalière. En revanche, le nombre de contractuels augmente de nouveau en 2023 (+4,9 %), encore plus nettement qu'en 2022 (+2,6 %). La part des femmes dans la fonction publique continue de croître et atteint 63,5 %.

Les sorties de la fonction publique baissent fortement par rapport à 2022, notamment dans la fonction publique hospitalière, alors que les entrées évoluent peu.

Avertissement : Du fait notamment d'ajustements méthodologiques pour la fonction publique territoriale (FPT), les niveaux d'emploi de cette publication ne sont pas totalement comparables à ceux des publications réalisées sur les millésimes antérieurs, en particulier pour ce versant. En raison de la meilleure prise en compte des éléments de rémunération déclarés en retard l'année suivante, 33 400 postes de la FPT, très majoritairement des contractuels, sont désormais comptabilisés dans les effectifs au 31 décembre 2022, alors qu'ils ne l'étaient pas dans la publication précédente [Aubineau, Touzé, 2024]. Les données du millésime 2022 ont cependant été recalculées afin de présenter des évolutions annuelles cohérentes et homogènes entre les millésimes 2022 et 2023.

En partenariat avec :



Au 31 décembre 2023, en France, la **fonction publique** emploie 5,8 millions d'agents, soit 61 900 agents de plus que fin 2022 (+1,1 %) ► **figure 1**. Cette croissance est supérieure à celle de l'année précédente (+0,3 %) ► **figure 2**. L'emploi augmente en particulier dans la fonction publique hospitalière (FPH), après une quasi-stabilité en 2022 (+1,9 % après +0,1 %). Les effectifs augmentent de 0,9 % dans la fonction publique territoriale (FPT) alors qu'ils étaient stables en 2022. Dans la fonction publique de l'État (FPE), l'emploi continue de progresser en 2023 (+0,8 %, après +0,6 % en 2022). Après un fort repli en 2022 (-26,3 %), le nombre de bénéficiaires de **contrats aidés** dans l'ensemble de la fonction publique diminue encore en 2023 (-4,0 %, soit environ -1 200 agents). Ce statut concerne un peu plus de 28 700 agents fin 2023.

L'emploi augmente particulièrement dans la fonction publique hospitalière

Dans la FPH, la hausse d'ensemble en 2023 provient surtout de l'augmentation de l'emploi dans les hôpitaux (+2,1 %, soit +22 100 agents), après une diminution en 2022 (-0,6 %). Les effectifs augmentent également, mais moins fortement, dans les établissements médico-sociaux, y compris

les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) autonomes (+0,8 %, soit 1 300 agents supplémentaires).

L'augmentation de l'emploi dans la FPH est principalement portée par la hausse de 2,0 % du nombre de **fonctionnaires** (soit +15 900 agents). La FPH est le seul versant de la fonction publique où le

► 1. Effectifs et évolution par versant de la fonction publique entre 2022 et 2023

Versant de la fonction publique	2022		2023		Évolution 2023/2022	
	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés
	en milliers				en %	
Effectif au 31 décembre¹						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 554,0	2 550,5	2 573,9	2 570,2	0,8	0,8
Fonction publique territoriale (FPT)	1 999,2	1 974,7	2 017,8	1 994,2	0,9	1,0
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 217,4	1 215,6	1 240,9	1 239,4	1,9	2,0
Ensemble de la fonction publique	5 770,7	5 740,8	5 832,6	5 803,9	1,1	1,1
Volume de travail en équivalent temps plein²						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 536,3	2 533,8	2 554,2	2 551,9	0,7	0,7
Fonction publique territoriale (FPT)	1 896,2	1 871,1	1 905,1	1 887,3	0,5	0,9
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 173,2	1 170,8	1 185,2	1 184,0	1,0	1,1
Ensemble de la fonction publique	5 605,7	5 575,7	5 644,5	5 623,1	0,7	0,9

¹ Postes principaux au 31 décembre.

² Tout poste actif dans l'année.

Lecture : Les effectifs de la fonction publique de l'État, y compris bénéficiaires de contrats aidés, s'élèvent à 2 573 900 fin 2023.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

nombre de fonctionnaires augmente : fonctionnaires stagiaires (+8,2 % soit plus de 6 400 agents supplémentaires) et fonctionnaires titulaires de la FPH (+1,3 % soit 9 400 agents en plus). Le nombre d'agents des autres catégories et statuts augmente de 3,7 % (soit +5 200 agents), notamment le nombre d'internes en médecine dans les hôpitaux (+7,9 %, soit +3 400 agents).

L'emploi repart à la hausse dans la fonction publique territoriale

Dans la FPT, l'emploi repart à la hausse en 2023 (+0,9 % soit 18 600 agents supplémentaires) après avoir marqué le pas en 2022. La hausse en 2023 est portée par l'augmentation du nombre de **contractuels**. À l'inverse, le nombre de fonctionnaires diminue (-0,7 %, soit 9 400 agents de moins), comme les années précédentes (-1,0 % en 2022 et -0,6 % en 2021).

Le nombre de fonctionnaires augmente dans les régions et les départements (respectivement +0,3 % et +0,4 %) mais diminue dans le secteur communal (-1,0 %). Tous emplois confondus, les effectifs du secteur communal augmentent entre 2022 et 2023 (+11 000 agents). En 2023, les communes concentrent 77,2 % des emplois de l'ensemble des collectivités locales.

La FPT demeure le premier employeur des bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique (23 600 sur 28 700), même si leur nombre diminue en 2023 au sein de ce versant (-3,7 %).

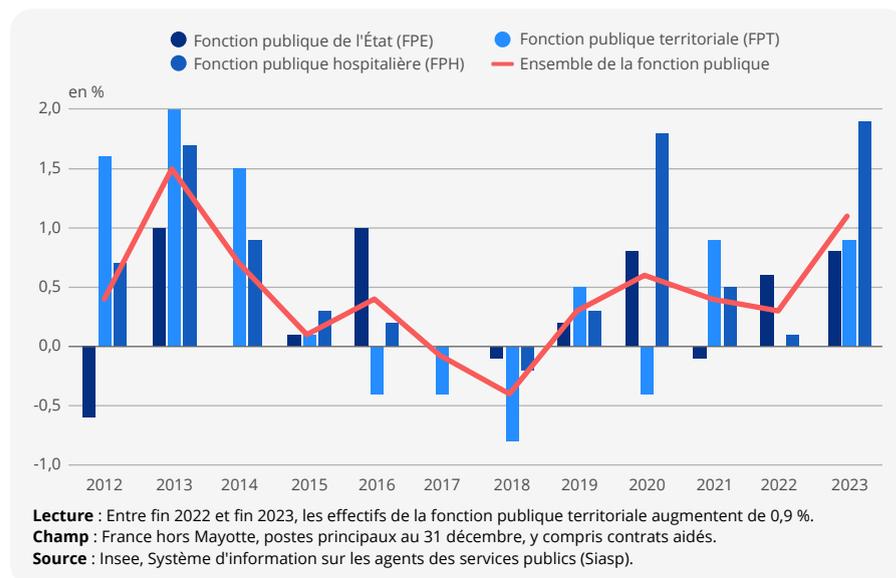
L'emploi augmente à nouveau dans la fonction publique de l'État

Les effectifs de la FPE augmentent en 2023 (+0,8 %), malgré une baisse du nombre de fonctionnaires et de militaires (-0,6 %, soit 11 000 agents de moins, dont 1 600 militaires). La hausse des effectifs dans la FPE est de fait portée par les contractuels.

Les effectifs augmentent pour le ministère en charge de l'Intérieur (+1,5 %) ainsi que pour les agents civils du ministère des Armées (+2,0 %). A contrario, le nombre d'agents diminue pour une grande partie des ministères, notamment pour celui en charge de l'Écologie (-1,4 %) ou celui relevant de l'Économie et des Finances (-0,8 %), et pour les militaires du ministère des Armées (-1,3 %).

Par ailleurs, conformément à la loi de finances pour 2023, les déclarations sociales concernant les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

► 2. Évolution des effectifs par versant de la fonction publique depuis 2012



► 3. Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique en 2023

Caractéristiques	Fonction publique de l'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Fonction publique hospitalière (FPH)	Ensemble de la fonction publique
Statut				
Fonctionnaires	58,5	70,5	66,6	64,3
Contractuels	22,6	25,3	21,4	23,3
Militaires	12,2	///	///	5,4
Bénéficiaires de contrats aidés	0,1	1,2	0,1	0,5
Autres catégories et statuts	6,6	3,1	11,9	6,5
Catégorie				
Catégorie A	54,8	12,8	44,7	38,1
Catégorie B	23,5	14,6	29,3	21,6
Catégorie C ¹	19,4	70,9	25,4	38,5
Indéterminée	2,3	1,7	0,7	1,7
Âge				
De 15 à 24 ans	7,2	5,5	6,1	6,4
De 25 à 34 ans	19,6	14,2	24,1	18,7
De 35 à 49 ans	38,6	36,4	37,9	37,7
50 ans ou plus	34,6	43,9	31,9	37,2
Sexe				
Femmes	58,0	61,5	78,0	63,5
Temps de travail				
Temps partiel ²	14,2	21,0	18,1	17,4

¹ Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux non-titulaires selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

² Inclut les temps non complets et incomplets.

/// : absence de résultats due à la nature des choses.

Lecture : Fin 2023, dans la fonction publique hospitalière, 78,0 % des agents sont des femmes.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

basculent progressivement de lycées mutualisateurs, considérés comme des établissements publics administratifs (EPA) vers les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) rattachées aux services du ministère. Cette bascule a pour effet une augmentation en trompe-l'œil des effectifs du ministère en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+4,7 %), tandis que hors AESH ils ne croissent que de 0,9 %. À l'inverse, les effectifs des contractuels dans les EPA diminuent fortement (-8,1 %, soit -30 000 agents).

Le nombre de contractuels augmente dans l'ensemble de la fonction publique

Après une diminution de 0,3 % entre 2021 et 2022, le nombre de fonctionnaires (y compris militaires) dans l'ensemble de la fonction publique est quasi stable entre 2022 et 2023 : -0,1 %, soit 4 500 agents de moins fin 2023 qu'un an auparavant. Les baisses dans la FPT (-0,7 %) et la FPE (-0,6 %) ne sont qu'en partie compensées par l'accroissement du nombre de fonctionnaires dans la FPH, qui s'intensifie (+2,0 % après +0,7 %).

En parallèle, le nombre de contractuels s'accroît de nouveau nettement en 2023 : +4,9 %, soit une augmentation de 63 300 tous versants confondus, après +2,6 % en 2022. Cette augmentation marquée est la principale composante de la hausse globale de l'emploi public en 2023. La hausse est modérée dans la FPH (+1,1 %), mais elle atteint +5,5 % dans la FPE et +6,2 % dans la FPT.

Au total, la part des contractuels au sein des agents publics s'élève ainsi à 23,3 % ► **figure 3**, soit 1,3 point de plus qu'en 2022. Plus d'un agent public de la FPT sur quatre est contractuel en 2023 (25,3 %). Cette part est moins élevée dans la FPE (22,6 %) et dans la FPH (21,4 %).

Les femmes occupent près des deux tiers des emplois publics

La fonction publique est de plus en plus féminisée. La part des femmes dans la fonction publique a augmenté d'environ 0,2 point de pourcentage par an en moyenne depuis le milieu des années 2000 : elle était de 59,4 % en 2005, puis a progressé continûment pour atteindre 63,0 % en 2020 et 63,5 % en 2023. Sur l'ensemble des versants, le nombre de femmes augmente de 1,4 % en 2023 (soit +51 800 agents), plus fortement que le nombre d'hommes (+0,5 %, soit +10 100 agents). Le versant le moins féminisé est la FPE : les femmes y représentent 58,0 % des agents, contre 61,5 % dans la FPT et 78,0 % dans la FPH ► **figure 4**.

Certaines professions de la fonction publique sont particulièrement féminisées : dans la FPE, les professeures des écoles représentent 85,1 % de leur profession ; c'est aussi le cas des aide-soignantes et auxiliaires de puériculture (89,9 %) et des infirmières (87,2 %) dans la FPH, ou encore des agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (99,3 %) dans la FPT. A contrario, les femmes ne représentent que 18,5 % des militaires.

Ces spécificités induisent des différences de répartition selon le genre au sein des **catégories hiérarchiques**. Ainsi, les femmes sont surreprésentées au sein des agents de catégorie A de la FPE : 59,9 % appartiennent à cette catégorie hiérarchique, contre 54,8 % des agents de la FPE. Hors enseignants, ce constat n'est plus vrai (27,0 % des femmes de la FPE sont de catégorie A contre 27,8 % des hommes). De même dans la FPH, 32,5 % des femmes sont de catégorie B, alors que 29,3 % des agents de ce versant appartiennent à cette catégorie.

► 4. Part de femmes par versant de la fonction publique et caractéristiques d'emploi en 2023

Caractéristiques	Fonction publique de l'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Fonction publique hospitalière (FPH)	Ensemble de la fonction publique
Statut				
Fonctionnaires	61,4	59,1	82,0	65,0
Contractuels	68,1	66,6	78,1	69,5
Militaires	18,5	///	///	18,5
Bénéficiaires de contrats aidés	75,0	57,7	76,5	60,9
Autres catégories et statuts	66,4	76,9	55,8	64,0
Catégorie				
Catégorie A	63,5	69,8	77,2	67,6
Catégorie B	44,5	64,2	86,6	61,2
Catégorie C ¹	58,5	59,3	70,3	60,7
Indéterminée	62,7	68,0	50,6	63,5
Temps de travail				
Temps partiel ²	84,2	83,4	88,6	84,8

¹ Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux non-titulaires selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

² Inclut les temps non complets et incomplets.

/// : absence de résultats due à la nature des choses.

Lecture : Fin 2023, dans la fonction publique, 84,8 % des agents à temps partiel, non complet ou incomplet sont des femmes.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

Les effectifs des agents de catégorie A continuent d'augmenter

En 2023, sur l'ensemble des agents de la fonction publique, les effectifs de catégorie A augmentent de 1,7 % par rapport à 2022 (soit +37 100 agents), ceux de catégorie B de 0,2 % (soit +2 000 agents), et ceux de catégorie C de 0,7 % (soit +15 900 agents).

Les effectifs de catégorie A augmentent continûment depuis 2011 sous l'effet de la croissance des emplois historiquement classés dans cette catégorie et des reclassements d'emplois de catégorie B vers la catégorie A (comme en 2022 avec les techniciens de laboratoire médical et les préparateurs en pharmacie hospitalière). Cette augmentation est particulièrement nette entre 2022 et 2023 dans la FPH (+4,0 %) et la FPT (+3,8 %). Il y a désormais presque autant d'agents de catégorie A (38,1 % des agents publics) que de catégorie C (38,5 %, soit un écart de 0,4 point, contre 0,8 point fin 2022). Cet écart était de 4,9 points en 2021, et de 8,3 points en 2020.

Plus d'un agent public sur six travaille à temps partiel

En 2023, la proportion d'agents publics à **temps partiel**, non complet ou incomplet est de 17,4 % contre 17,6 % en 2022 ► **méthodes**. Par versant, 14,2 % des agents de la FPE travaillent à temps partiel, non complet ou incomplet, 21,0 % des agents de la FPT et 18,1 % de ceux de la FPH.

Fin 2023, sur l'ensemble de la fonction publique, 84,8 % des agents à temps partiel sont des femmes. Cette part augmente dans la FPE entre 2022 et 2023 (+0,5 point), et diminue dans les deux autres versants (-0,2 point).

► 5. Nombre d'entrants et de sortants de personnels civils par versant et par statut depuis 2022

Versant ou statut	Nombre d'entrants	Nombre de sortants
Fonction publique de l'État (FPE)		
2022	210,0	186,4
2023	200,3	180,5
Fonction publique territoriale (FPT)		
2022	210,8	209,7
2023	223,8	205,4
Fonction publique hospitalière (FPH)		
2022	124,5	122,6
2023	122,9	99,6
Fonctionnaires		
2022	91,9	199,7
2023	71,7	179,4
Contractuels		
2022	381,6	248,1
2023	402,6	245,9
Bénéficiaires de contrats aidés		
2022	19,5	21,6
2023	19,5	15,2
Autres catégories et statuts		
2022	52,4	49,3
2023	53,1	45,1

Lecture : En 2023, 71 700 fonctionnaires sont entrés dans la fonction publique et 179 400 en sont sortis.

Champ : France hors Mayotte, agents civils, postes principaux au 31 décembre.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

Près de quatre agents publics sur dix ont 50 ans ou plus

En 2023, la moyenne d'âge sur l'ensemble de la fonction publique est de 43 ans et 9 mois, comme en 2022. Cette moyenne est la plus basse dans la FPH (42 ans et 2 mois) bien que les fonctionnaires titulaires y soient en moyenne plus âgés que dans les autres versants (45 ans et 6 mois). Les agents de la FPE sont en moyenne plus âgés d'un an que leurs homologues de la FPH. La FPT est le versant où les agents de la fonction publique ont l'âge moyen le plus avancé (45 ans et 7 mois). Dans la fonction publique, 37,2 % des agents ont 50 ans ou plus.

Sur l'ensemble de la fonction publique, entre 2022 et 2023, seule la population des agents âgés de 35 à 49 ans diminue, de 0,7 % (soit -14 500 agents). Le nombre d'agents entre 15 et 24 ans augmente de 2,8 % (soit +10 000 agents). L'augmentation est semblable parmi les 50 ans ou plus (+2,7 % soit +56 400 agents). La hausse est plus mesurée chez les 25 à 34 ans avec +0,9 % (soit +10 000 agents).

La hausse des plus de 50 ans est en partie liée à la réforme des retraites, dont l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2023 a initié un recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Ainsi, au sein de la classe d'âge des 50 ans ou plus, la part des agents ayant au moins 62 ans augmente de 10,3 % à 10,9 %. Cette hausse de 0,6 point représente une augmentation de 18 700 agents de plus de 62 ans entre fin 2022 et fin 2023 (dont 2 500 titulaires de la FPH), contre +9 800 agents un an auparavant.

► Sources

Depuis 2022, conformément au [décret 2016-611 du 18 mai 2016](#), la quasi-totalité des employeurs de la fonction publique ont basculé leur système de déclaration en déclarations sociales nominatives (DSN). Les données du [Système d'information sur les agents des services publics \(Siasp\)](#), la base statistique qui est la source de cette publication, sont principalement issues des DSN mensuelles de France hors Mayotte.

► Méthodes

Le champ de l'étude porte sur les **postes principaux** au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (et le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité ; il est non annexe si cette rémunération ou le volume de travail associé sont suffisants. Certains agents présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés dans cette publication par leur poste principal au 31 décembre de l'année N pour l'emploi de l'année N.

En 2023, en vertu de la granularité d'observation plus fine que permettent des déclarations mensuelles, un changement conceptuel relatif au **calcul du taux de temps partiel** a été opéré. Ce changement vise une harmonisation des concepts tant au sein de la publication qu'avec d'autres sources statistiques. Ainsi, les estimations du taux de temps partiel dans la fonction publique, auparavant calculées à partir de la situation moyenne de l'agent sur l'année, sont désormais calculées à partir de la situation de l'agent au 31 décembre.

► Définitions

Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation.

Un **fonctionnaire (ou titulaire)** est un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

Un **contractuel** est un agent civil de la fonction publique recruté sous contrat de droit public (ni fonctionnaire, ni bénéficiaire de contrat aidé, ni relevant d'« autres catégories et statuts », comme les enseignants du privé et les personnels médicaux par exemple).

Les agents publics sont classés en trois **catégories statutaires** dites aussi **catégories hiérarchiques**, selon les fonctions qu'ils ont vocation à exercer : la catégorie A pour les fonctions d'études générales, de conception et de direction, la catégorie B pour les fonctions d'application et la catégorie C pour les tâches d'exécution.

Dans cette étude, le **temps partiel** regroupe les postes à temps partiel proprement dits et les emplois à temps non complet et incomplet. Est à temps partiel un agent qui travaille moins de 95 % de la durée de travail conventionnelle de 35 heures hebdomadaires.

Le **taux de rotation** est égal à la moyenne des taux d'entrée et de sortie, le taux d'entrée (respectivement de sortie) étant calculé comme le rapport entre le nombre d'entrées (respectivement de sorties) et le nombre moyen d'agents sur la période (ici moyenne des effectifs au 31/12/22 et 31/12/23) :

taux de rotation = (entrées + sorties) / (effectifs fin 2022 + effectifs fin 2023).

Les sorties de la fonction publique diminuent fortement alors que les entrées augmentent légèrement

En 2023, 547 000 agents, hors militaires, soit 9,9 % des agents en poste fin 2023, sont entrés dans la fonction publique et 485 500 en sont sortis, soit 8,9 % des présents fin 2022 ► [figure 5](#). Par rapport à 2022, les sorties de la fonction publique diminuent fortement (-33 200) alors que les entrées augmentent légèrement (+1 700). Le **taux de rotation** du personnel civil, qui rapporte les entrées et les sorties à l'ensemble de l'emploi, baisse de 0,4 point par rapport à 2022, pour atteindre 9,4 %.

Dans la FPE, le solde entre entrées et sorties (hors mouvements entre versants) est positif en 2023 : +19 800 agents civils, avec 200 300 entrées et 180 500 sorties. Les entrées baissent (-9 700 par rapport à 2022) et les sorties aussi (-5 900). Dans la FPH, le solde est aussi positif : +23 300 agents, avec 122 900 entrées et 99 600 sorties. Les sorties diminuent bien plus que les entrées (-23 000 par rapport à 2022, contre -1 700). Dans la FPT, le solde est également positif (+18 400 agents), avec 223 800 entrées et 205 400 sorties. Les entrées augmentent nettement (+13 000 par rapport à 2022) alors que les sorties diminuent (-4 300).

Comme en 2022, le solde entre entrées et sorties dans la fonction publique est nettement positif pour les contractuels : +156 800 agents en 2023. Les entrées de contractuels augmentent par rapport à 2022 (402 600, contre 381 600 en 2022) et représentent 74 % de l'ensemble des entrées. Celles sous statut de fonctionnaire (71 700 entrées) demeurent nettement inférieures aux sorties (179 400 sorties), qui baissent par rapport à 2022 (-20 300). ●

Léna Esbelin, Téo Moreau (Insee), Sarah Touzé (DGAFP)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour en savoir plus

- Insee, « [Effectifs dans la fonction publique par versant et ministère](#) », Chiffres clés.
- Godefroy P., Touzé S., « [Les contractuels dans la fonction publique depuis 2011. Effectifs et parcours](#) », DGAFP, Point Stat n° 49, janvier 2025.
- DGAFP, « [Rapport annuel sur l'état de la fonction publique](#) », édition 2024.
- Aubineau Y., Touzé S., « [L'emploi dans la fonction publique en 2022 - En 2022, l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique](#) », Insee Première n° 2003, juillet 2024.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Maquette :
A. Bathias
M. Gazaix

Code Sage : IP252052
ISSN 0997-6252
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
T. Pelé

✉@InseeFr
www.insee.fr

